

40

US MASSAMBA
Conseils

Déclaration de la délégation du Congo

EPU BURUNDI

Monsieur le Président,

Le Congo souhaite une chaleureuse et cordiale bienvenue à la délégation du Burundi qu'il félicite pour le dialogue constructif que son pays n'a cessé d'engager avec le Conseil des droits de l'homme.

Une fois de plus, le Burundi vient de confirmer son attachement au mécanisme de l'Examen Périodique Universel en tant que instrument d'évaluation des efforts fournis pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme et des difficultés rencontrées.

Le Congo a noté avec intérêt les mesures prises par le Burundi pour garantir une bonne justice aux populations et rendre plus humaines les conditions dans le milieu carcéral.

Les droits de la femme, les droits de l'enfant, le droit à l'éducation, la lutte contre la torture et la lutte contre les violences à l'égard des femmes ont également fait l'objet des mesures importantes que le Congo a appréciées.

Le Congo encourage le Burundi à poursuivre les importantes réformes législatives et institutionnelles y relatives engagées depuis 2009 et a en assurer une bonne application.

Enfin, le Congo a noté avec satisfaction les mesures prises par le Burundi pour donner suite aux recommandations ^{et observations} générales adressées au Gouvernement par les organes des traités.

Je vous remercie.